

Les bons plans vélos de TPM

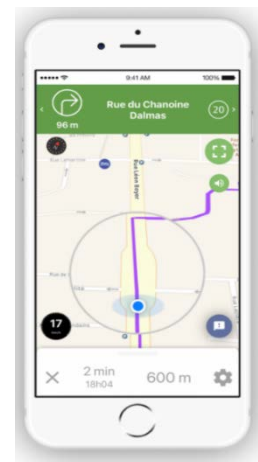
TPM adhère à Géovélo, cyclistes du territoire téléchargez l'appli ! & Le nouveau Plan Vélo est disponible

Cyclistes, pédalez Géovélo à TPM !

Géovélo est une application gratuite pour guider les cyclistes vers des itinéraires empruntant prioritairement les aménagements cyclables sécurisés. L'application fonctionne comme un GPS en dirigeant les cyclistes en temps réel et calcule des itinéraires adaptés, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. Elle s'adresse à tous les cyclistes pour un usage quotidien, touristique ou de loisirs.

Cette application innovante est pensée comme une **solution citoyenne de l'utilisation du vélo** sur le territoire. Développée par Géovélo, startup basée à Tours et présente sur de nombreuses grandes villes en France, notamment Paris et Toulouse, elle fédère les cyclistes utilisateurs et référence leurs retours d'expérience sur la pratique de cette mobilité douce. Elle a été téléchargée 700 000 fois et compte plus de 150 000 utilisateurs réguliers.

Téléchargeable gratuitement www.geovelo.fr/



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / ajudici@metropoletpm.fr

Le nouveau Plan Vélo TPM est disponible

Chaque année, TPM met à jour le Plan Vélo, destiné à faciliter les déplacements des habitants au sein de la Métropole. L'édition 2021-2022 est désormais disponible [en ligne](#) et en format papier dans les mairies, à la Maison de la mobilité, dans les Offices du Tourisme...

Des informations utiles

Cette nouvelle édition du plan vélo à destination de tous les cyclistes, du débutant à l'amateur chevronné, propose les informations utiles et pratiques ainsi que les itinéraires du territoire pour pratiquer le vélo en toute sécurité et en harmonie avec les autres usagers.

En plus des itinéraires et pistes cyclables, s'y trouvent :

- Les emplacements des parcs à vélo - 2 000 places de stationnement pour les vélos ont été aménagées sur l'ensemble du territoire, dont 60 places de consignes à vélo sécurisées.
- Les équipements sportifs et culturels de la Métropole
- Les règles de sécurité
- Des photos, positionnées directement sur le plan, indiquent aux utilisateurs les points de vue, équipements culturels, bâtiments et autres points remarquables à ne pas manquer
- Au verso, quatre zones agrandies, facilitent la planification des déplacements sur La Garde/La Valette-du-Var ; La Seyne-sur-Mer ; Toulon centre et Hyères.



Plan vélo

Itinéraires cyclables de la Métropole Toulon Provence Méditerranée



Il est téléchargeable ici : https://metropletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/web_plan_velo_2021_0.pdf



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropletpm.fr

TPM encourage l'éco-mobilité sur son territoire

Ces dernières années, le vélo a fait un incroyable retour en force dans les villes et sur l'ensemble du territoire national. Le nombre de pratiquants réguliers ne cesse d'augmenter. La Métropole Toulon Provence Méditerranée mène en ce sens une politique dynamique pour encourager sa pratique sur l'ensemble de son territoire : aménagements du réseau cyclable, déploiement de l'offre de stationnement dédiée, parking à vélo sécurisé, attribution de l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)...

En chiffres : Le réseau cyclable est notamment passé de 125 km en 2006 à 308 km en 2021. Et sur une année, ce sont près de 547 300 cyclistes qui circulent dans les deux sens sur la piste cyclable du littoral.

Faire du vélo a en effet de nombreux avantages et bénéfices (*)

Il est excellent pour la santé ! 30 minutes d'activité par jour, soit 7 km à vélo, réduisent les risques de mortalité d'environ 30% par rapport au fait d'être inactif (recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé - OMS). On constate également 2 fois moins de diabète et de maladies cardiovasculaires. C'est donc le mode de transport idéal pour se maintenir en forme.

Il expose moins à la pollution : contrairement aux idées reçues, l'exposition à la pollution est 2 à 3 fois plus faible qu'en voiture. **L'exposition au monoxyde de carbone est de 5,9 mg/m³ à vélo contre 14,1 en voiture !**

Il est plus rentable et efficace en ville entre 2 et 5 km.

Il est plus rapide jusqu'à 5 km de trajet en ville. En effet, 3 km en ville à vélo équivaut à un trajet de 15 mn.

Il est plus économique, car le coût annuel d'un trajet domicile travail quotidien de 8 km est de : **1700€ en voiture / 170€ à vélo**

Il évite les bouchons. Le temps pour se garer est de 30 secondes.

Il réduit les problèmes de stationnement. Il faut savoir qu'une **place de stationnement voiture égale 8 places de stationnement vélos**. Sur le territoire de TPM, des équipements spécifiques pour stationner à vélo sont disponibles. Pour une courte durée, l'arceau en forme de U est à privilégier. Pour un stationnement plus long, des places sécurisées sont la meilleure solution dont des consignes à vélos.

Enfin, c'est le mode le plus écologique : 0 émission de CO₂ et 0 décibel. La seule énergie dépensée, c'est la vôtre !

(*) Source Ademe



© Olivier Pastor TPM



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr